

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 4 octobre 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 29/09/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – AUDIBERT-DUJON – ESCRIOU – FASOLA – FOURNY – HEURA –KAIL – LACROIX- BENABEN- PAILLOTET – YACOB

REPRESENTES : Mme ROBERT représentée par Mme FOURNY

ABSENTES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE –

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Convention
partenariat
CAFAM/Commune
de Le Broc

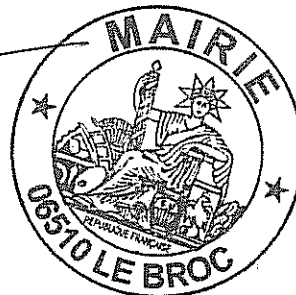
Monsieur Le Maire présente aux membres présents la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes pour la mise en place d'un service d'accès à l'information et aux droits Caf des usagers de la Commune.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Donne son accord et autorise M. Le Maire à signer la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes pour la mise en place d'un service d'accès à l'information et aux droits Caf des usagers de la Commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 7/10/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 7/10/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication